



Séjours montagne

JOURNÉE D'ESCALADE EN FALAISE DANS LES ECRINS

Du 25/10/20 au 25/10/20

Au cours de cette journée vous pourrez aborder différents thèmes pour vous initier ou vous perfectionner en escalade en apprenant les techniques de base de l'assurage et de la progression verticale sur l'un des nombreux magnifiques sites du Pays des Ecrins.

- Niveau : Niveau Evolution
- Massif : Ecrins
- 1 jour
- 4 - 8 personnes (reste places)
-

Tarifs : 75,00 €

2 séances : 140 € / participant

3 séances : 210 € / participant

Projet pédagogique

Pour nos stages « évolution » un programme spécifique a été élaboré pour vous permettre soit de vous initier progressivement soit d'évoluer dans votre pratique.

Chaque jour nous aborderons un thème ou deux maximum pour vous donner le temps d'assimiler vos nouvelles sensations. Par exemple : l'adhérence des pieds, l'anticipation... mais aussi la confection des nœuds, l'assurage dynamique, la communication dans la cordée, la pose d'une moulinette, le pliage des cordes... autant de compétences qui vous permettront de mieux grimper en toute sécurité. Le rappel et les techniques d'autobloquant (prusic, machard..) seront aussi abordés. Si vous le souhaitez l'encadrant vous donnera chaque jour des éléments techniques pour atteindre les objectifs fixés individuellement.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Cette journée est soumise à un nombre minimal de 4 participants**, vous serez avisés au plus tard la veille en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Équipement personnel

(possibilité de location du matériel suivi d'un*, vous trouverez un tableau récapitulatif des tarifs de location dans la fiche d'inscription)

La tête

- Une paire de lunettes de soleil protection classe 2 ou 3
- Une casquette
- Un casque agréé pour l'escalade

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Le corps

- **Un sac à dos** pour transporter le matériel au pied des voies, environ 20 litres
- **Un sous vêtement manche longue**, une polaire ou soft shell
- **Un coupe-vent** type gore tex protégeant contre la pluie

Les mains

- **Une paire de mitaines en cuir**, type gants de vélo ou de voile pour les rappels et l'assurage

Les jambes

- **Un pantalon d'escalade** chaud ou léger en fonction de la météo

Matériel technique

- **Un baudrier**, un mousqueton à vis et une sangle de 40cm pour servir de vache
- **Dégaines et autres appareils** dont vous souhaitez vous servir ou apprendre l'utilisation
- **Une paire de chaussons*** d'escalade confortables

Divers

- **Prévoir des contenants** pouvant vous assurer environ 2 l d'eau, l'idéal étant une bouteille d'un litre plus d'autres plus petites pour les glisser dans le sac
- **Petit couteau**
- **Appareil photo**
- **Petite pharmacie** adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Guide de haute montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme ou un moniteur d'escalade**. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premier secours collectif.

L'encadrant fournira le matériel collectif nécessaire à la progression et à la sécurité. Systèmes d'assurage, cordes, dégaines. Si vous avez votre matériel vous pouvez l'apporter.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel.** Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la pertes de bagages, représente 3,7 % du séjour. Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'aux sites d'escalade et aux hébergements seront assurés par notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où il ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8H15

Au bureau de ROC-ÉCRINS à l'Argentière-La Bessée, 05120 Hautes Alpes, France ou à Vallouise, 05290.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	75,00 €
5	75,00 €
6	75,00 €
7	75,00 €
8	75,00 €

2 séances : 140 € / participant

3 séances : 210 € / participant

Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un guide de haute montagne ou D.E. Escalade
- **Le matériel collectif** nécessaire à la progression et à la sécurité (cordes, système d'assurages, sangles pour les relaies, mousquetons...
- **Le matériel individuel** casque et baudrier

Le prix ne comprend pas:

- Le pique-nique du midi
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **La location du matériel individuel** (chaussons d'escalade, baudrier, casque) Vous pouvez réserver votre matériel à l'inscription.
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.